



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

COGECO achète les stations de radio de Corus au Québec

Montréal, 30 avril 2010 – COGECO inc. (TSX : CGO) annonce aujourd'hui qu'elle a conclu une entente avec Corus Entertainment Inc. en vue d'acquérir ses stations radiophoniques au Québec pour 80 millions \$ au comptant, sous réserve des ajustements et des conditions de clôture habituels, dont l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Les stations qui font l'objet de la transaction sont :

- CFQR-FM 92,5 à Montréal
- CHMP-FM 98,5 à Montréal
- CKOI-FM 96,9 à Montréal
- CKAC-AM 730 à Montréal
- CFOM-FM 102,9 à Québec
- CFEL-FM 102,1 à Québec
- CJRC-FM 104,7 à Gatineau
- CHLT-FM 107,7 à Sherbrooke
- CKOY-FM 104,5 à Sherbrooke
- CHLN-FM 106,9 à Trois-Rivières
- CIME-FM 103,9 à St-Jérôme

Ces stations s'ajoutent aux cinq stations que détient déjà COGECO à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke.

Cette transaction permettra à COGECO de diversifier son offre et d'atteindre de nouveaux publics. « Les stations de radio de Corus s'arriment très bien avec les stations de COGECO. Les auditeurs et annonceurs continuent de privilégier la radio entre autres à cause de l'attrait de son contenu local. Selon notre expérience et nos critères d'évaluation rigoureux, nous croyons que ces stations témoignent d'un beau potentiel de croissance », a déclaré Louis Audet, président et chef de la direction de COGECO Inc.

« Nous sommes heureux d'avoir l'occasion de participer au développement de ces stations de radio au bénéfice des membres des collectivités québécoises dans lesquelles nous avons grandi, en particulier dans le secteur de la radiodiffusion depuis 53 ans. Cette acquisition démontre bien que nous sommes fiers de cette tradition et nous comptons la perpétuer », a ajouté M. Audet.

« Corus Entertainment a pris la décision stratégique de se départir de ses stations de radio Corus Québec et de se concentrer sur les marques de notre division Télévision et nos stations de radio de l'Ontario et de l'ouest canadien », a déclaré John Cassaday, président et chef de la direction, Corus Entertainment.



M. Richard Lachance, vice-président, Cogeco Diffusion inc., a ajouté par la suite : « Les auditeurs et les annonceurs seront les grands gagnants de cette transaction, COGECO apportant savoir-faire et expérience à ces stations. Il nous tarde de travailler avec les équipes solides qui gèrent actuellement ces stations afin d'améliorer la diversité, la force et le caractère local de ces stations de radio dans les collectivités qu'elles servent. Cette acquisition nous positionnera pour mieux répondre aux besoins des annonceurs pour ce qui est de l'étendue de notre couverture du marché, de la diversité des publics et du choix des plateformes publicitaires ».

COGECO a obtenu un nouveau financement bancaire de banques canadiennes pour un montant total de 100 millions \$ dont une partie servira à financer l'acquisition. La clôture de la transaction devrait se produire vers la fin de l'année civile 2010.

ÉNONCÉS DE NATURE PROSPECTIVE

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui pourraient être de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives futures et à des événements anticipés, aux affaires, à l'exploitation, au rendement financier, à la situation financière ou aux résultats de COGECO et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « prévoir », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant le potentiel de croissance, la date de clôture de la transaction, les résultats d'exploitation et le rendement économique futurs de la Compagnie, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, au rendement de l'entreprise ainsi qu'aux perspectives et aux occasions, que COGECO juge raisonnables au moment de les formuler. Bien que la direction considère ces hypothèses comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, elles pourraient se révéler inexactes. La Compagnie avise le lecteur qu'en raison de la conjoncture économique négative actuelle, les énoncés de nature prospective et les hypothèses sous-jacentes de la Compagnie sont assujettis à de plus grandes incertitudes et que, par conséquent, ils pourraient ne pas se réaliser ou les résultats pourraient différer de façon importante des attentes de la Compagnie. Il est impossible pour COGECO de prédire avec certitude l'incidence que le ralentissement économique actuel pourrait avoir sur les résultats futurs. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes (décrits dans la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de 2009 de la Compagnie), qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de COGECO. Ces facteurs comprennent des conditions comme l'évolution de la technologie, du marché et de la concurrence, les développements sur le plan des politiques gouvernementales ou de la réglementation, et les approbations réglementaires, les conditions de l'économie en général, la conception de nouveaux produits et services, l'amélioration de produits et services et la mise en marché de produits concurrentiels offrant des avantages du point de vue de la technologie ou autre, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Compagnie. En conséquence, les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. La Compagnie invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective.



Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes de la Compagnie au 30 avril 2010 et pourraient changer après cette date. Toutefois, la Compagnie décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autres, sauf de la manière exigée en vertu des règlements sur les valeurs mobilières applicables.

À PROPOS DE COGECO INC.

COGECO est une entreprise de télécommunications diversifiée. Par sa filiale Cogeco Câble, COGECO fournit à sa clientèle résidentielle des services Audio, de Télévision analogique et numérique ainsi que IHV et de Téléphonie au moyen de ses réseaux de câblodistribution bidirectionnels à large bande. De plus, Cogeco Câble fournit à sa clientèle commerciale des services de réseautage de données, des applications d'affaires électroniques, de vidéoconférences, d'hébergement Web, d'Ethernet, de ligne privée, de voix sur IP, d'accès IHV, de fibre noire, de stockage de données, de sécurité des données et de co-implantation ainsi que d'autres fonctions de communication évoluées. Par l'intermédiaire de sa filiale Cogeco Diffusion, COGECO détient et exploite les stations de radio RYTHME FM à Montréal, à Québec, à Trois-Rivières et à Sherbrooke, de même que le FM 93 à Québec. Les actions subalternes à droit de vote de COGECO sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CGO). Les actions subalternes à droit de vote de Cogeco Câble sont également inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : CCA).

- 30 -

Information:

Marie Carrier
Directrice, Communications d'entreprise
514-764-4700